



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afrique du Sud

Question écrite n° 7605

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation en République sud-africaine. Le 1er octobre 2002, des dizaines de milliers de manifestants ont défilé dans les principales villes d'Afrique du Sud à l'appel de la centrale syndicale COSATU et du parti communiste sud-africain (SACP) ceci dans le but de dénoncer la politique de privatisation du gouvernement et le chômage croissant, qui touche 29 % de la population active. Cette grève exacerbe la crise qui couve depuis des mois entre les trois composantes de l'alliance organique qui dirige le pays depuis 1994 : la COSATU, le parti communiste et le Congrès national africain (ANC). Après avoir lutté côte à côte pour abattre le régime d'apartheid, ces trois mouvements cohabitent au sein d'un gouvernement qui, résolument, mène une politique libérale. D'où le caractère schizophrénique de la situation qui peut avoir des conséquences néfastes en Afrique australe, où l'Afrique du Sud fait figure de géant économique et humain. Elle lui demande, donc, de lui indiquer son sentiment concernant ce dossier, et la position que la France entend adopter à son sujet.

Texte de la réponse

Les autorités sud-africaines ont hérité en 1994 d'une situation politique et économique difficile. La transition avec le régime d'apartheid a été exemplaire et saluée par l'ensemble de la communauté internationale. Des mesures courageuses ont été prises, depuis, pour réformer l'économie et la société de ce pays. Elles ne peuvent porter immédiatement leurs fruits. Dans ce contexte, la grève du mois d'octobre 2002 illustre la vitalité de la démocratie sud-africaine, le dynamisme des ONG et l'ouverture du débat public. Les délibérations au sein de l'alliance tripartite, entre l'ANC, le parti communiste (SACP) et la centrale syndicale COSATU, relèvent de discussions internes dans le cadre d'une coalition gouvernementale. Il n'y a pas lieu pour la France de les commenter. La France soutient la consolidation des institutions sud-africaines, à travers des programmes de coopération substantiels. Elle s'est aussi engagée à faire du New Partnership for Africa's Developpment (NEPAD), projet important pour l'Afrique du Sud - qui préside actuellement l'Union africaine - et pour l'ensemble du continent africain, une des priorités du G8. Le Président Mbeki, qui a été reçu en

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE7605>

France deux fois cette année - au lendemain des accords de Marcoussis sur la Côte d'Ivoire et au cours du Sommet Afrique-France -, sera l'hôte de notre pays au cours du dialogue élargi précédent le Sommet du G8 à Evian. Une visite d'Etat du Président sud-africain à Paris est par ailleurs envisagée dans les prochains mois.

Données clés

- Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)
- Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 7605
- Rubrique : Politique extérieure
- Ministère interrogé : affaires étrangères
- Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4522
- Réponse publiée le : 2 juin 2003, page 4219